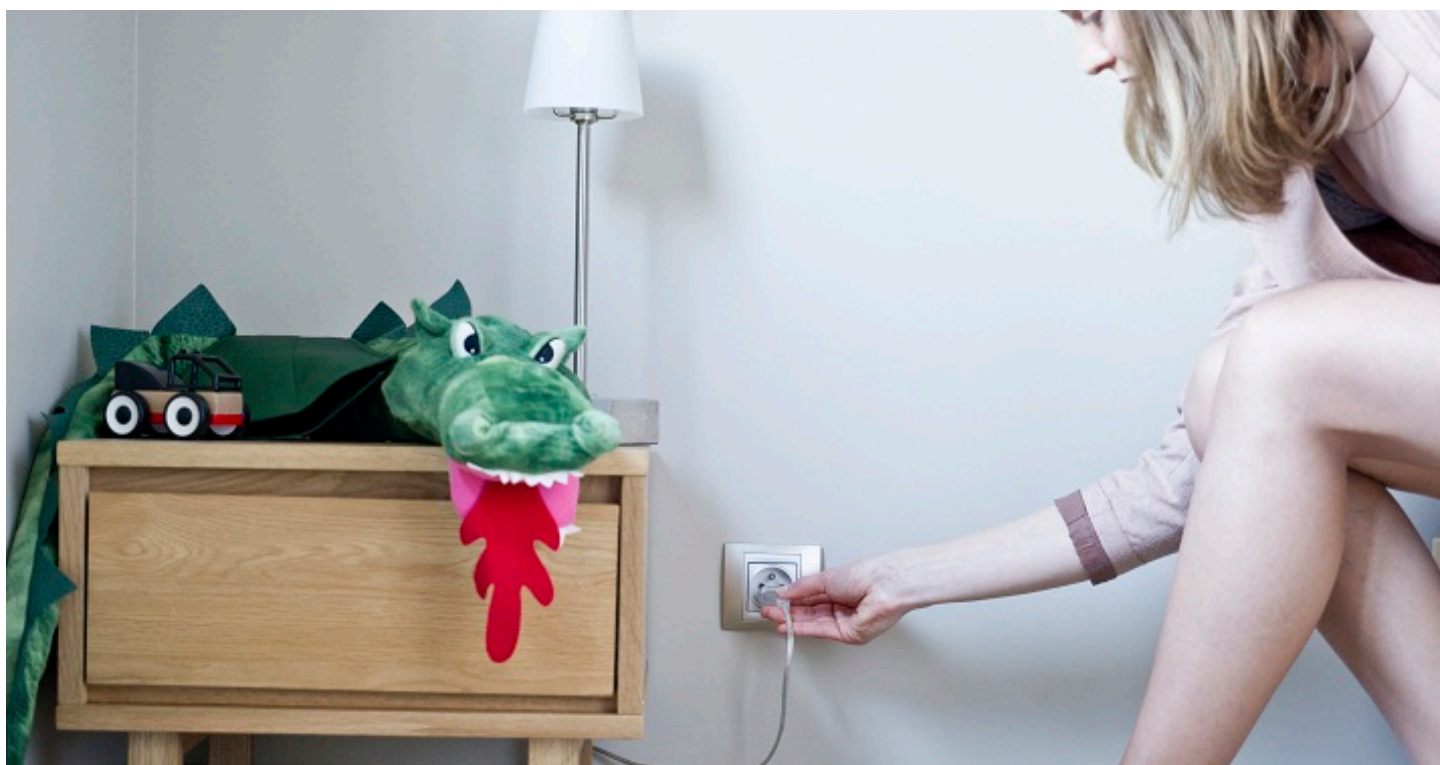


Sécurité électrique : mettez-vous au courant | EDF

Avec 4 000 électrisations graves et une centaine de morts chaque année*, les risques liés à l'électricité dans les logements, bien qu'en constante baisse, restent importants. Quelques règles de base peuvent déjà vous éviter une grande part de ces dangers. Faire réaliser un diagnostic de votre installation électrique par un professionnel certifié apparaît également comme une priorité pour savoir si votre installation électrique est conforme.



La sécurité électrique, c'est d'abord des gestes simples

Si une installation électrique vieille et défectueuse représente un risque très important d'accident, les chocs électriques peuvent également intervenir malgré une installation qui fonctionne correctement. Avant de lister les principales règles de base des bons comportements à adopter, notez une vérité indéniable : **l'eau (ou les ambiances humides) favorise le risque d'accidents électriques.**

Ensuite, il existe bon nombre de règles à retenir pour se prévenir des risques liés à votre installation électrique :

- Débranchez : si vous disposez d'un appareil que vous n'utilisez pas régulièrement, branchez-le seulement quand vous en avez besoin. Ne laissez jamais un équipement branché inutilement. De plus, cela évitera la consommation en mode veille des appareils.
- Coupez le courant si vous devez intervenir sur votre installation électrique, même s'il ne s'agit que d'un changement d'ampoule. Pour cela, utilisez le disjoncteur électrique général de votre logement.
- Evitez de surcharger une prise de courant avec de multiples appareils
- De même, il est proscrit d'utiliser une multiprise avec des appareils de forte puissance : radiateur électrique d'appoint même petit, plaque de cuisson électrique portable, barbecue électrique, sèche-cheveux, bouilloire électrique...)
- La vérification de votre installation électrique doit être réalisée régulièrement

Adoptez les bons réflexes de sécurité électrique

Les gestes à adopter sont donc multiples mais il faut aussi prendre de bonnes habitudes pour vous et tous les occupants de votre logement, en particulier les enfants. Toujours dans l'optique de prévenir tout risque de danger électrique :

- Ne tirez pas sur le fil d'un appareil pour le débrancher. Vous risquez de l'endommager
- Interdisez-vous d'utiliser un de vos équipements électriques quel qu'il soit si vous avez les mains mouillées ou si vous avez les pieds dans l'eau
- Ne perdez pas de temps et changez immédiatement tous les appareils, équipements, installations, matériels électriques endommagés : prise de courant, fil dénudé, interrupteur, équipements électroménager...
- Parlez-en à vos enfants. Vous devez prendre un peu de temps pour sensibiliser les plus jeunes occupants de votre logement quant à l'ensemble de ces règles et gestes à connaître et à appliquer.

Faites réaliser un diagnostic de votre installation électrique par un professionnel certifié

Un pro vous dira si votre installation électrique est dangereuse et un [installateur électricien](#) pourra

faire les travaux de mise en conformité. La liste des professionnels certifiés est consultable sur le site internet du Comité français d'accréditation (COFRAC) et sur <http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr/index.action>

*Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Article créé le 12/01/2016

Article mis à jour le 23/10/2019

A bientôt sur notre site,
L'équipe EDF Travaux